

FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS

Domicile et/ou scolarité : MONTMOROT EXTERIEUR (cochez la case)

Nom et Prénom de l'enfant :Age :

Nom et Prénom de l'enfant :Age :

Nom et Prénom de l'enfant :Age :

Repas sans viande - repas sans porc - Sieste (3-5 ans) : oui non

VACANCES DE PRINTEMPS 2026				
Dates	Matin	Repas	Après-Midi	Journée
Lundi 6 avril	Férial			
Mardi 7 avril				
Mercredi 8 avril	Inscription à la journée			
Jeudi 9 avril				
Vendredi 10 avril	Inscription à la journée			
Lundi 13 avril				
Mardi 14 avril				
Mercredi 15 avril	Inscription à la journée			
Jeudi 16 avril				
Vendredi 17 avril				

Responsable légal de l'enfant :

Signature :

VACANCES DE PRINTEMPS DU 06/04/26 AU 17/04/26

1ère semaine
du 6 au 10 avril 2026

2ème semaine
du 13 au 17 avril 2026

3/5
ans



6/11
ans



Retour des inscriptions (places limitées)

- Du 16 mars au 01 avril 2026 pour les enfants scolarisés ou domiciliés à Montmorot.
- Du 23 mars au 01 avril 2026 pour les enfants domiciliés à l'extérieur de Montmorot

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Merci de respecter les délais de retour des inscriptions, sans quoi, l'inscription ne sera pas prise en compte.

A noter qu'aucune modification ne sera prise en compte au-delà de la date limite de clôture des inscriptions. Toutefois, nous pourrions prendre en compte les annulations en cas de maladie avec un certificat médical comme justificatif.

Le programme d'activités sera affiché à l'entrée du centre. Celui-ci n'est pas figé, il peut évoluer en fonction des conditions météorologiques, des envies des enfants et des effectifs de fréquentation de l'accueil de loisirs.

Accueil de Loisirs Leo Lagrange De MONTMOROT



- Tél : 03.84.86.21.12
- @ : alsh.crockylou@leolagrange.org
- Site internet : <https://www.enfance-jeunesse-montmorot.org/>

Vous pouvez aussi vous procurer les informations auprès de L'accueil de loisirs.

TARIFS

La facture sera effectuée à la présente séquence à savoir
(Une demi-journée=4h, une journée sans repas = 7h,
une demi-journée avec repas = 5 h et une journée= 8h) sur la formule:
Tarif = $\frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12} \times \text{temps de séquence} \times \text{Taux d'effort}$
100
Plancher : 801 € / Plafond 8500€

Familles domiciliées à Montmorot	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'efforts	0,0670 %	0,0604 %	0,0538 %
Familles domiciliées à l'extérieur de Montmorot	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'efforts	0,0813 %	0,0735 %	0,0670 %

Une Journée à l'Accueil de Loisirs



- 7h30 à 09h00 : Accueil échelonné
- 09h00 à 12h00 : Activités et temps libre
- 11h30 à 12h30 : Départ des enfants inscrits à la ½ J
- 12h00 à 13h00 : Repas (fourni par l'accueil de loisirs)
- 13h00 à 14h00 : Temps calme + Accueil échelonné
- 13h00 à 15h00 : sieste des petits
- 14h00 à 16h15 : Activités et temps libre
- 16h15 à 17h00 : Goûter (fourni par l'accueil de loisirs)
- 17h00 à 18h30 : Départ échelonné